



Sanitaires

Fiche technique

Chim wc

Additif concentré pour wc chimiques

Produit très concentré à base de micro-organismes permettant d'éliminer les mauvaises odeurs et de dégrader les déchets organiques. S'utilise dans les toilettes chimiques des autocars, camping-cars, caravanes, abris chantiers de travaux publics...

Agréablement parfumé et colore les eaux usées en bleu.

Mode d'emploi

S'utilise dilué de 1 à 2% en fonction de la fréquence de vidange directement dans le bac de récupération des eaux usées.

En cas de mauvaise odeur persistante augmenter la concentration.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide bleu foncé
- pH : 5,6 - 6,6
- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Eviter les projections oculaires.

Ne pas utiliser en association avec des désinfectants, produits chlorés, acides et tout autre produit chimique.

Vidanger au minimum une fois par semaine.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER française.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5 55 27 65 27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

05-07-2022 Ind. 6 ■

